



## FEDERATION SYNDICALE UNITAIRE SECTION DES VOSGES

Déclaration FSU88 - CTSD du 25 janvier 2016

Dans le 1er degré la répartition académique pour cette rentrée 2016 est de 3 835 postes supplémentaires.

Le Ministère affiche que ce sont d'abord des critères sociaux et les dispositifs liés à la politique d'éducation prioritaire qui ont présidé à cette répartition, ainsi que la ruralité et l'évolution démographique des territoires.

3 835 créations de postes, c'est tant mieux pour les écoles qui vont en bénéficier mais tous les besoins ne seront pas couverts. Dans les Vosges, après des années de suppressions massives d'emplois, nous retrouvons une dotation positive de 3 ETP : la FSU ne peut pas s'en contenter. En effet, comme le rappelle encore l'OCDE dans son dernier rapport, le primaire souffre d'un sous-investissement qu'il est urgent de compenser sur le long terme. Près de 20% de moins par an et par élève que dans la moyenne des pays de l'OCDE, la marche est encore haute. L'effort entrepris doit donc se poursuivre et s'amplifier.

Quoi qu'il en soit, le SNUipp-FSU demande que ces nouveaux moyens permettent de réduire la taille des classes, de reconstituer les RASED et les brigades de remplacement, pour notamment reconstruire la formation continue des enseignants actuellement en friche et de déployer de manière significative le « plus de maîtres que de classes » ou la scolarisation des moins de 3 ans. Il s'agit de mesures déterminantes pour la réussite des élèves.

Quant aux collègues, tout comme ceux du second degré, ils sont dans leur sixième année de gel du point d'indice ce qui équivaut à une perte mensuelle de 8% soit 193 euros pour un Professeur des Ecoles au 8<sup>ième</sup> échelon.

Pour la FSU, deux sujets sont sur la table : l'augmentation de nos salaires la parité ISAE – ISOE. Or, pour le moment, sur ces deux questions prioritaires pour les enseignants des écoles, mais également pour les professeurs de lycée – collège, le gouvernement a prévu très peu de marges de manœuvre budgétaires.

Dans le second degré, la Ministre de l'Education Nationale s'entête dans la mise en place d'une réforme du collège de plus en plus décriée par une majorité des personnels sur le terrain. Les journées de formation sont un véritable fiasco (formateurs qui se contentent de lire la plupart du temps un diaporama, refusant de répondre aux questions posées par les collègues et n'hésitant pas à se contredire au cours d'un même après-midi). À chaque semaine son lot de surprise : l'assouplissement de la carte des langues vendredi 22 janvier à grand renfort de journalistes ! En bonne communicante et afin de faire taire les mauvaises langues, la Ministre accepterait de revoir la carte des bilangues. Pour l'académie de Nancy Metz, il est prévu 55 suppressions de bilangues allemand (14 pour les Vosges). La proposition d'assouplissement n'étant pas cadrée nationalement, le maintien ou la suppression des bilangues est laissé à l'approbation des recteurs. Peu d'espoir de changement dans notre académie ! Sous prétexte de classes élitistes, on préfère procéder à un nivellement par le bas pour tous ! A Nancy-Metz, la réforme des collèges se traduira par une multiplication des compléments de services, réalité plus criante dans un département rural. Certains d'entre nous risquent de redécouvrir en fin de carrière les joies du TZR.

De plus, cette mise en place autoritaire de la réforme des collèges accroît considérablement la charge de travail des collègues avec les changements de programmes sur les 4 niveaux (quid des manuels scolaires ?). Il incombera aux enseignants la lourde tâche d'essuyer les plâtres et de limiter les dégâts d'une réforme mal pensée !

Face au refus de la ministre de nous entendre et de recevoir l'intersyndicale, face à la fuite en avant de l'administration qui impose des formations souvent vides de contenus et qui ne font que mettre en lumière l'indigence de la réflexion ministérielle, face aux informations qui commencent à arriver sur les conséquences dans les établissements d'une mise en œuvre de cette réforme (diminution des dotations, diminutions de l'horaire élève, suppression de postes ou multiplication de compléments de service...) ***l'intersyndicale appelle tous les personnels à se mettre en grève mardi 26 janvier pour regagner, tous ensemble, du pouvoir d'achat et montrer notre désaccord avec cette réforme du collège !***